

## ETAT CIVIL

### Naisances

**Clément CAUDERLIER** et **Maurine PEYRILLE** ont le plaisir de vous annoncer la naissance de **Ambre Béatrice Nathalie CAUDERLIER** le 11 septembre 2010 à Lesparre Médoc.  
**Damién SOLER** et **Laëtitia GAMBARTE** ont le plaisir de vous annoncer la naissance de **Tiphaine SOLER** le 29 septembre 2010 à Lesparre Médoc.  
 Le conseil Municipal souhaite la bienvenue à **Ambre et Tiphaine**, et félicite les heureux parents.

### Décès

Le conseil municipal présente ses condoléances à la famille de :  
**Jeanne Gisèle SELLIER**, épouse **LOMBARD**, décédée le 8 novembre 2010 à Lormont, à l'âge de 71 ans.  
**Pierre Robert Guillaume LUCAS**, décédé le 19 novembre 2010 à Bordeaux, à l'âge de 87 ans.  
**Gilbert CHARBONNIER**, décédé le 1<sup>er</sup> décembre 2010 à Vensac, à l'âge de 74 ans.  
**Muriel DOERFLINGER**, épouse **LUCENET**, décédée le 6 décembre 2010 à Poitiers, à l'âge de 54 ans.

## VIE ASSOCIATIVE

**Vensac Détente** : gymnastique les lundis et mercredis de 18h45 à 19h45.

Inscription au 05 56 09 58 60 ou sur place, à la salle des fêtes.

**Self Défense** : "Nihon Tai-Jitsu" tous les mardis des semaines impaires de 18h15 à 20h15, à la salle des fêtes.

**Relaxation** : "Tai Chi Qi Gong" tous les vendredis matin de 10h00 à 11h45, à la salle des fêtes.

**Le Petit Pinceau** : tous les mardis, de 14h à 17h et de 20h à 22h à la salle du "Petit Pinceau".  
 Les mercredis, pour les enfants à partir de 6 ans, de 14h à 16h30.

### Mois Janvier

- Samedi 8 : Vœux du Maire, 18h30 à la salle des fêtes.
- Vendredi 21 : Soirée Humour Ciel écran, à 20h30, à la salle des fêtes : "One woman show" avec Charlotte de Turckheim, organisée par la commune.
- Dimanche 23 : Assemblée Générale de Vensac-Loisirs-Culture, 10h30 à la salle des fêtes.
- Vendredi 28 : Loto à la salle des fêtes, organisé par Le Petit Pinceau Vensacais.

### Mois de Février

- Du vendredi 4 au dimanche 6 : Sortie à Cauterets, organisée par le Comité des Fêtes.
- Samedi 5 : à 21h00, Soirée Théâtre à la salle des fêtes : "Feu la mère de Madame" de Georges Feydeau, interprété par la troupe du Théâtre du Nord Médoc.
- Vendredi 11 : Loto à la salle des fêtes, organisé par la Pétanque Vensacaise.
- Samedi 12 : Repas à la salle des fêtes, organisé par le Comité des Fêtes.
- Vendredi 18 : Soirée Théâtre Ciel écran, à 20h30, à la salle des fêtes : "La monnaie de la pièce", comédie sonnante et trébuchante où rires et quiproquos laissent augurer d'une excellente soirée, organisée par la commune.
- Dimanche 27 : Repas des Anciens à la salle des fêtes, organisé par la commune.

### Mois de Mars

- Vendredi 4 : Loto à la salle des fêtes, organisé par le Comité des Fêtes.
- Samedi 5 : Assemblée Générale du Petit Pinceau Vensacais, 10h30 à la salle des fêtes.
- Dimanche 13 : Vide-armoire à la salle des fêtes, organisé par l'Amicale Laique.
- Vendredi 18 : Soirée Humour Ciel écran, à 20h30, à la salle des fêtes : "Le Théâtre des 2 Anes", organisée par la commune.
- Vendredi 25 et samedi 26 : Soirées Cabaret à la salle des fêtes, "Joyeuse Panique", organisées par Vensac-Loisirs-Culture.
- Jeudi 31 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes, à 18h à la salle des fêtes

### Mois d'Avril

- Samedi 2 : Soirée Cabaret à la salle des fêtes, "Joyeuse Panique", organisée par Vensac-Loisirs-Culture.
- Vendredi 8 : Loto à la salle des fêtes, organisé par La Pétanque Vensacaise.
- Dimanche 10 : Assemblée Générale de l'A.C.C.A., à 10h à la salle des fêtes.

## LES ASSOCIATIONS

**A.C.C.A.** : Michel ALLARD - 05 56 09 45 39

**Comité des Fêtes** : Cathy EYMOND - 06.87.07.50.78

**La Pétanque Vensacaise** : Stéphane GOMESSE - 06 30 29 22 05

**Le Petit Pinceau Vensacais** : Pierrette PACAUD - 05 56 09 43 62

**Self Défense** : "Nihon Tai Jitsu" et **Relaxation** : "Tai Chi Qi Gong" : Paul SCHMIDT- 09 75 652 954

**Vensac Détente** : Françoise CIRAUD - 05 56 09 58 35.

**Vensac-Loisirs-Culture** : Myriam DOLBEAU - 05 56 09 47 85

**Amicale Laique du RPI** : Murielle DEVISSCHERE - 05 56 73 99 19

Le Biganon Vensacais, Mairie de Vensac, 33590 VENSAC

Conception graphique : Virginie BERNARD - 05 56 79 27 04

Directeur de publication : Jean-Luc PIQUEMAL - N°ISSN : 1252-8862



# Le Biganon Vensacais

## Le mot du Maire

Voilà une année de plus écoulée, et donc pour moi une nouvelle occasion de vous adresser mes meilleurs vœux pour 2011.

Certes il peut paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitude, d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite. Pourtant, c'est sans doute, au-delà de la tradition, une bonne opportunité de manifester notre volonté de bouger et de nous mobiliser, pour un avenir collectif meilleur.

En cette année 2011, je vais "fêter" mes dix ans à la tête d'une équipe au service de notre commune. Nous ferons un bilan dans le prochain Biganon. En attendant, soyez assurés que l'équipe municipale fera tout pour que notre commune aille de l'avant. Et nous continuerons à nous investir, pour gérer le quotidien mais surtout l'avenir.

Nous remercions les associations qui apportent un grand dynamisme à notre village et je leur souhaite également une très bonne année 2011 en espérant qu'ils aient beaucoup de réussite dans leurs actions de bénévolat.

Une fois encore, très bonne année à tous.

*Jean-Luc Piquemal*



Informations Municipales

4<sup>ème</sup> trimestre 2010

Le mot du Maire

Informations diverses

Etat Civil

Vie associative

De janvier à avril 2011



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2010

Principales délibérations adoptées et informations. Cette liste n'est pas exhaustive. Il est rappelé que les comptes-rendus intégraux des conseils sont à votre disposition à la mairie.

- Modification des statuts de la communauté de communes de la Pointe du Médoc
- Nouveaux tarifs d'occupation du camping municipal du Vieux Moulin, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011
- Tarif de la restauration scolaire pour l'année 2010/2011 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## INFORMATIONS DIVERSES

## Concrétisation de six ans de travail

Jean-Luc Piquemal a accueilli les élus du conseil communautaire de la Pointe du Médoc et leur président, pour arrêter le projet de SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Projet qui a fait apparaître la nécessité d'un développement économique créateur d'emplois, la création d'équipements permettant l'allongement de la période touristique et la protection de l'environnement. Ce projet validé à l'unanimité devrait être approuvé dans le courant 2011. Après l'approbation du SCOT, la révision du PLU de Vensac pourra être mise en œuvre. Les sites naturels de la commune seront mis en valeur, la vocation agricole du territoire sera préservée ainsi que le maintien de terroirs viticoles en AOC. Tout cela conformément aux nouvelles lois du Grenelle 1 plus restrictives pour l'habitat nouveau.



## Les Mounaqueurs pour Noël

Comme toujours avec bonne humeur et beaucoup de talent, le groupe de Mounaqueurs nous a offert une décoration féérique avec les pères Noël du monde entier. Un clin d'œil sympathique pour remercier les touristes qui viennent et reviennent admirer ces splendides poupées.



## Le Téléthon 2010

Le 3 décembre 2010 un loto organisé par le Comité des Fêtes a eu lieu à la salle des fêtes de Vensac. Le bénéfice de ce loto a été reversé à l'AFM, pour lutter contre les maladies orphelines.

## Nouveau curé

L'abbé Slaiher a quitté le Médoc avec beaucoup de regret, il est remplacé par un tout jeune prêtre de 33 ans, l'abbé Daniel Da Rocha qui sera aidé par l'abbé Melous, qui reste en place à Vendays.

## TELEVISION : Tous au "Numérique" :

## Qu'est-ce que le passage à la télé tout numérique ?

C'est le remplacement de la **diffusion hertzienne analogique** par une **diffusion hertzienne exclusivement numérique** des chaînes TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, et M6, reçues à ce jour par l'antenne râteau, par le satellite AB3 par l'intermédiaire d'un démodulateur analogique, par l'ADSL ou le câble.

- Ce passage se fait progressivement en France, Région par Région de 2009 à 2011.

- **Les 5 départements de la Région Aquitaine passeront à la télévision "tout numérique" à partir du mois de mars 2011. Ne pas confondre : les chaînes de la TNT et la technologie de diffusion hertzienne exclusivement numérique.**

**Les chaînes de la TNT** : regroupent une série de 19 chaînes diffusées en qualité numérique, accessibles gratuitement à l'ensemble des foyers français. En fonction de leur situation géographique, elles peuvent être reçues par une antenne râteau, par une parabole orientée vers le satellite « Astra », le câble, l'adsl ou la fibre optique. Le téléviseur doit être équipé d'un adaptateur TNT.

**La technologie de diffusion hertzienne exclusivement numérique** : Tous les postes recevant uniquement les 5 chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, et M6) devront être équipés d'un adaptateur "TNT" qui peut être soit incorporé dans le téléviseur (téléviseurs fabriqués après mars 2008), soit séparé.

## Exemples

Vous recevez actuellement vos émissions par l'intermédiaire de l'antenne râteau :

- Votre téléviseur comporte la TNT intégrée (TV fabriqué après mars 2008) : rien à faire si ce n'est une recherche de chaînes lors du basculement.

- Votre téléviseur est ancien, il ne comporte pas la TNT intégrée : il faudra acheter un adaptateur TNT, raccorder le coaxial venant de l'antenne râteau sur l'adaptateur, raccorder l'adaptateur TNT sur le téléviseur au moyen d'un cordon Péritel et effectuer une recherche de chaînes lors du basculement.

1) Vous recevez actuellement vos émissions par une parabole orientée vers le satellite "AB3" : Il faut remplacer le démodulateur analogique par un adaptateur "Fransat TNT", et effectuer les recherches de chaînes lors du basculement.

2) Vous recevez actuellement vos émissions par une parabole orientée vers le satellite "Astra" : Il faut remplacer le démodulateur analogique par un adaptateur "TNT Sat", et effectuer les recherches de chaînes lors du basculement.

Si vous avez plusieurs téléviseurs dans la maison, chacun devra être équipé d'un adaptateur TNT soit :

- Intégré dans les téléviseurs fabriqués après mars 2008

- Séparé pour les téléviseurs anciens.

## Dans tous les cas, avant d'agir s'informer :

- **Au centre d'appel "Tous au numérique", tél. : 0970 818 818** (prix d'un appel local), **ou www.tousaunumerique.fr par internet,**

- **A votre installateur.**

**La loi prévoit un fonds d'aide pour les foyers défavorisés** exonérés de la contribution à l'audiovisuel public et sous conditions de ressources.

Pour connaître les conditions d'attribution de l'aide, s'informer au centre d'appel "Tous au numérique".

SMICOTOM : Changement dans le planning et l'organisation du ramassage des ordures ménagères à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**N° vert : 0 800 505 508** du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Courriel : [smicotom2@wanadoo.fr](mailto:smicotom2@wanadoo.fr)

		Village	Vensac Océan
Ordures ménagères	Bac gris	Mardi matin	Jeudi
Biodéchets	Bac bleu ou nouveau bac		
Emballages recyclables Papier	Bac jaune	Semaines impaires le mercredi	Semaines impaires le jeudi
Bac verre	Bac vert		

## Emballages recyclables et sac plastiques : petites précisions

- Les films plastiques recyclables sont les films de suremballage entourant les bouteilles d'eau, de lait, lots de boîtes de conserve et les films entourant les revues.

- **Le film cellophane entourant les barquettes de viandes, ainsi que les barquettes, ne sont pas recyclables.**

- Les sacs plastiques recyclables sont les sacs de caisse. **Ne sont pas recyclables les sacs réutilisables vendus en supermarché.** Lorsqu'ils sont déchirés, ils doivent être ramenés au supermarché concerné pour pouvoir bénéficier d'un nouveau sac.

## Pour les nouveaux administrés

Les demandes de bacs sont à effectuer à la mairie. Se munir de la taxe foncière « bâti » ou de l'avis d'achèvement des travaux, pour les constructions nouvelles.

## Déchetterie : 05 56 73 99 98, pendant les heures d'ouverture.

- Semaine 36 (2010) à semaine 09 (2011) : du mardi au samedi de 13h30 à 17h20.

- A partir de la semaine 10 : mardi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h20. Mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20.

Vous pouvez y apporter vos équipements, électroniques (téléviseurs, ordinateurs ...) et électriques (réfrigérateurs, machines à laver ...) en fin de vie.

**Pour le transport, merci de recouvrir vos remorques.**

## MEMO SERVICES

## Mairie :

**Tél. : 05 56 09 44 04, fax : 05 56 09 53 55.**

## Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 17h ;  
mercredi, vendredi, de 9h à 13h ; samedi : de 9h à 12h.

**Courriel : [mairiedevensac@vensac-medoc.com](mailto:mairiedevensac@vensac-medoc.com)**

## Agence Postale Communale :

**Tél. + fax : 05 56 09 46 69**

## Ouverture :

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

## Fermeture :

Lorsque la préposée à ce service est absente (congé, maladie...), la Poste est fermée les après-midi. L'annonce est effectuée par affichage à la poste.

## Cabinet d'infirmières :

Mmes BOUCON et FLEURY, soins à domicile 7j/7, à leur cabinet de Grayan et l'Hôpital sur RdV.

Renseignements au 05 56 59 22 78.

Vous pouvez aussi vous adresser à votre pharmacien qui pourra vous indiquer les coordonnées d'autres infirmières.

## Pharmacies de garde

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010 :

- téléphonez au : 3237 (facturé 34 centimes d'euro la minute),

- par internet : [www.3237.fr](http://www.3237.fr),

pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, le week-end et les jours fériés.

## Camping municipal du Vieux Moulin

Malgré les intempéries, les travaux de voirie, la construction du nouveau bâtiment d'accueil, du restaurant, du nouveau sanitaire et de la piscine ont débuté en décembre.

Tout est mis en œuvre pour qu'ils soient achevés pour l'ouverture de la prochaine saison.

Toutes ces transformations ont attiré une quinzaine de nouveaux propriétaires de mobile homes qui ont décidé de venir s'installer à l'année dans notre camping.

## La rentrée scolaire

Pour la rentrée des tout-petits, nous avons accueilli de nouveaux élèves et Aurélie Mallet, professeur des écoles avec une grande expérience dans l'enseignement en maternelle à Saint-Estèphe et en cours moyen au Verdon. Aurélie a en charge les 29 enfants de 3 à 4 ans du RPI, aidée de France Dominique, la cuisinière, leur concocte de bons repas équilibrés.



## Recensement militaire :

Le recensement militaire est obligatoire à 16 ans. Inscrivez-vous à la mairie, le mois de votre anniversaire. Garçons et filles nés en janvier, février et mars 1995 : inscriptions avant le 31 mars 2011.

**RAPPEL : Garçons et filles nés en octobre, novembre et décembre 1994, inscriptions avant le samedi 15 janvier 2011.**

Cette démarche permet :

- D'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.

- De s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

- De faciliter l'inscription sur les listes électorales...

## Supérette VIVAL :

Ouvert tous les jours, de 8h à 12h30 et de 16h à 19h. Fermé les mercredis et dimanches après-midi.

## Permanences Point Emploi MEDOC 2010

Le planning des permanences est disponible en mairie.